

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Football : décès de Salif Keita, légende de l'AS Saint- Étienne

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

JOUEUR emblématique des Verts dans les années 1970, Salif Keita est décédé, samedi 2 septembre, à l'âge de 76 ans, selon le ministère malien des Sports. Buteur prolifique dans les années 1970, il était l'un des grands artisans de la domination de Saint-Étienne, le club français dont il inspira l'emblème, la Panthère noire.

" Salif Keita Domingo a tiré sa révérence ", a écrit la Fédération malienne de football (Fémafoot) sur son compte X (ex-Twitter). " La panthère noire s'en est allée, emportant avec elle un morceau de notre club ", a par ailleurs sobrement indiqué sur X l'AS Saint-Étienne, où il a écrit sa légende. Surnommé " Domingo " en référence à un nom vu sur le générique d'une affiche de cinéma alors qu'il avait dix ans, Salif Keita, joueur élané, à l'allure féline, doté d'une technique hors pair et d'un sens aigu du but, fut l'un des plus grands attaquants de sa génération.

En cinq ans chez les Verts, il a remporté

trois Championnats de France (1968, 1969, 1970) et deux Coupes de France (1968, 1970).

Son total de buts : 143 (en 186 matches), dont 42 lors de la saison 1970-1971 qu'il ne termina pourtant qu'à la deuxième place du classement des buteurs derrière le Croate Josip Skoblar (44), qui établit cette année-là un record toujours en vigueur. Son record en un match fut un sextuplé contre Sedan (8-0) en 1971.

En 1970, il fut le premier lauréat du Ballon d'or africain, créé cette année-là par France Football pour compléter le Ballon d'or, réservé à cette époque aux joueurs européens. " S'il était né dans un grand pays de football, il aurait été l'égal de Pelé ", disait Albert Batteux, son entraîneur stéphanois. Il eut d'ailleurs l'occasion d'affronter " le roi " lors d'un match amical entre Santos et une amicale " AS Saint-Étienne-OM " à Colombes en 1971.

Adieu l'artiste !



Salif Keita de son vivant.

MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'OWENDO (CHUO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	04 septembre 2023
Appel d'offres	:	N°03/MSAS/FOURNITURES DE LABORATOIRE-CHUO-2023
Nom du projet	:	Acquisition de fournitures de laboratoire
Source de financement	:	Etat gabonais et fonds propres

1. OBJET

La Direction Générale du Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo (CHUO) lance un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de fournitures de laboratoire.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres ouvert est constitué de deux (02) lots :

Lot 3 : Acquisition d'une unité de bactériologie centrale et réactifs

Lot 4 : F Acquisition d'un automate d'hémoculture et réactifs

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour les deux (02) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux (02) lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire des deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP), la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Ce montant sera de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME. Le paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse ou sur le site web de la DGMP (<http://www.lejmp.ga>) :

Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo (CHUO)

BP : 50 Libreville /Gabon

Tél : 062.52.03.82

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **04 octobre 2023 à 10 heures** au **Secrétariat du Directeur Général du CHUO** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **04 octobre 2023 à 11 heures** dans la salle de réunion du CHUO.

Le Directeur Général du Centre
Hospitalier Universitaire d'Owendo


Docteur Elise EYANG OBAME

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Penafort MINTSA OYAME